



FEDERATION DES CIQ DU PAYS D'AIX

Compte rendu de l'assemblée plénière de la fédération des CIQ du Pays d'Aix du 6 décembre 2022

23 CIQ sur les 29 adhérent à la fédération ont participé à la réunion

CIQ présents (23)

CIQ Arc de Meyran (R Brunner), CIQ ARQG Gare (E Grech-Angelini), CIQ Bouenhoure (F Vaast), CIQ Brunet Bellevue (M Warrot), CIQ Célony (D Moser), CIQ Cézanne Torse (M Braunstein), CIQ Couteron Fontrousse (M Federighi), CIQ Cuques Saint Jérôme (M Grizard), CIQ Encagnane (O Bienaimé), CIQ Facultés (E Pralong), CIQ Lauves Platanes (M Barral), CIQ Luynois (H Delhomme), CIQ Mairie Saint Sauveur (M Roux), CIQ Mazarin (R Villeneuve), CIQ Millois (A Le Masson), CIQ Palais Prêcheurs (A Ruiz-Lizée), CIQ Pasteur Tamaris (J-Y Gelin), CIQ Pignonnet Beauvalle (M T Brilllet), CIQ Pinchinats (M Magnan), CIQ Pont de Béraud (E Lepage), CIQ Puyricard (G D'Amico), CIQ Tassigny (Y Leostic), CIQ Venelles (D Tesnière).

Administrateurs accompagnants (18) :

CIQ Arc de Meyran : F Jarrou, CIQ Brunet Bellevue : E Herrenschmidt, CIQ Célony : D Mennier, CIQ Cézanne Torse : J Budin et E Massal, CIQ Couteron Fontrousse : M Stora et R Vatinet, CIQ Cuques Saint Jérôme : N Renucci, CIQ Mazarin : A Motte, CIQ Millois : A Trouillet, CIQ Pignonnet Beauvalle : N Quint, CIQ Pinchinats : D Rogier, CIQ Pont de Béraud : L Jolliot et JP Paret, CIQ Puyricard : J Poussin, Tassigny : B Espie, Venelles : F. d'Hauthuille et L Samper

1 Point sur les conseils de quartier

La fédération rappelle la genèse de ces conseils. Madame le maire Sophie Joissains a relancé cet automne les conseils de quartier obligatoires dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants depuis la loi Vaillant de 2002. Ces conseils ont été programmés entre le 28 septembre et le 4 février et à ce jour 10 conseils sur les 14 prévus ont été tenus. Ils doivent réunir les associations actives dans chaque quartier administratif (dont le ou les CIQ concernés). Les invitations faites au nom du maire prévoyaient pour chaque association invitée une participation limitée au seul président de l'association ou de la personne représentant ce dernier mais certains CIQ et associations étaient représentés par une délégation plus importante. Ce choix a conduit, du fait de l'importante délégation des représentants de la mairie (élus et services) présente à ces réunions, à ce que les représentants de la société civile soient parfois moins nombreux que ceux de la municipalité.

Lorsque tous les conseils auront été tenus, la fédération fera une synthèse de ces réunions et demandera à ce qu'à l'avenir, le dispositif soit mieux régulé et permette une meilleure représentation de la société civile notamment pour les CIQ pour lesquels il sera demandé une représentation plus nombreuse en séance.

De son côté, la direction de la citoyenneté diffusera un compte rendu de chacune de ces réunions ainsi que les divers diaporamas présentés sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour (portrait social, développement durable, mobilité, éclairage...).

La parole est alors donnée en plénière aux CIQ présents qui font, chacun à leur tour, un compte-rendu oral de leur conseil. Il en ressort le constat d'une participation très hétérogène selon les quartiers, et parfois d'un manque de clarté sur les objectifs tels qu'ils ont été présentés en début de séance par l' élu

Fédération des Comités d'Intérêts des Quartiers des Communes du Pays d'Aix en Provence

Siège social : le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 - Aix-en-Provence

Adresse postale : Michel BRAUNSTEIN - le Méjanès B4, 7 chemin du Roc Fleuri

13090 - Aix-en-Pce Téléphone : 06 77 08 33 45 e-mail : braunsteinfm@orange.fr

animant la réunion, Mme Joissains n'y étant pas toujours présente. Il conviendra d'en tirer les conséquences pour les prochaines séances qui devraient avoir lieu au moins une fois par an, le souhait du maire étant selon une information de Mathieu Grizard d'en prévoir davantage. Par ailleurs, il n'a pas toujours été fait un tour de table des associations présentes. Enfin, selon les réunions, la présentation des diaporamas a parfois pris trop de temps et a été faite au détriment du temps d'échange avec les participants. Pour certains conseils, des thèmes spécifiques ont été évoqués (exemple : aménagement des 3 Sautets, requalification de l'espace Carcassonne pour le conseil de quartier du Val Saint André).

Concernant la présence de la société civile en général, il est à noter que nombre d'associations ou établissements, pourtant dûment invités, n'ont pas participé à ces conseils (établissements scolaires, associations des parents d'élèves, clubs sportifs,...). Il sera peut-être intéressant d'échanger sur ce point avec la direction de la citoyenneté.

Ci-dessous quelques réflexions rapportées en séance :

Les CIQ Palais Prêcheurs et Luynois se posent la question d'un doublon avec les réunions dédiées aux CIQ

Pour le CIQ de Puyricard, la végétalisation des cours des écoles, largement évoquée en séance, devrait impliquer des dépenses de fonctionnement pour l'entretien de l'existant

Pour Tassigny, le rattachement de ce CIQ à celui de Sextius Mirabeau, fort éloigné, pose la question de la pertinence de la définition des périmètres de certains conseils de quartier

Le conseil de quartier des Hauts d'Aix a réuni une faible assistance, mais tous les CIQ concernés par ce conseil étaient présents. Ils ont regretté l'absence de Mme le Maire et celle des établissements scolaires pourtant nombreux (1 seule école primaire sur 4, aucun des 2 collèges St Eutrope et Rocher du Dragon). Les CIQ ont trouvé intéressante l'analyse du portrait social du quartier très étendu et divers des Hauts d'Aix.

Le CIQ de Venelles n'est pas concerné par l'obligation de mettre en place ces conseils, car sa population est inférieure au seuil défini par la loi (80 000 habitants)

Pour le conseil de quartier du Val Saint André , la présence d'un nombre très important d'élus et de directeurs des services –bien supérieur aux représentants de la société civile- n'a pas nui aux échanges avec la salle sur les sujets abordés notamment les problèmes de circulation sur le RICM , la requalification de l'espace Carcassonne et de celui des 3 Sautets,...A ce sujet, Mme le Maire a clairement indiqué que le projet d'un pont alternatif à celui des 3 Sautets nécessitera , lorsque le financement sera prévu , une déclaration d'utilité publique pour la réalisation de la voie d'accès.

Réflexions générales :

- le fait que Mme le Maire envisage de pérenniser ces réunions une fois par an pourrait faciliter des échanges fructueux directement entre les associations d'un même territoire
- les communications ne devraient pas forcément se faire dans le sens descendant (mairie vers les CIQ et les associations) mais également faire remonter les problèmes
- les maires de quartier devraient s'impliquer davantage dans la préparation et l'animation de ces conseils

2 PLUI du Pays d'Aix

La concertation sur ce PLUI commun aux 36 communes de l'ancien territoire du Pays d'Aix a été lancée le 11 août et devait s'achever le 15 décembre.

Le dossier soumis à concertation et disponible sur le site du registre numérique amp contient les documents déjà disponibles depuis l'automne 2021. Le seul document nouveau est la délibération de l'ancien territoire du Pays d'Aix du 22 juin dernier. Celle-ci montre que l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols de 50% inscrit dans la loi Climat et résilience du 21 août 2021 pour la période 2020-2030 est acté dans le projet de PLUI, l'artificialisation des sols passant de 170 hectares par an à 85 hectares. Il est indiqué que le PLUI du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui en est au stade de l'enquête publique n'a pas été établi sur cette base ce qui a conduit la préfecture à donner un avis défavorable et contraint les responsables à revoir de manière importante le projet.

Cet objectif combiné avec une légère augmentation du nombre de logements à construire durant la même période (2 500 par an contre 2 300 pour la période précédente) impliquera un accroissement notable de la densification avec des répercussions importantes en matière de zonage et de règlement par rapport aux dispositions actuellement contenues dans les PLU des 36 communes du Pays d'Aix. A cette occasion Rodolphe Brunner (CIQ Arc de Meyran) a insisté sur les conséquence inéluctables de cette densification qui conduira à poursuivre la tendance actuellement observée de remplacement des villas ou pavillons par des immeubles de petite taille.

La métropole a organisé pour ce PLUI 6 réunions par secteurs géographiques, celle concernant Aix ayant lieu le 25 novembre. Au cours de cette réunion, le seul élément nouveau présenté est la nouvelle nomenclature de zonage retenu pour le PLUI mais sans que l'on dispose de la moindre information sur le règlement et la cartographie associés à cette nouvelle nomenclature. Celle-ci avec 30 zones différentes et 17 zones spécifiques dans le PLUI contre 20 zones dans le PLU actuel) est plus détaillée et plus complexe que celle en vigueur.

Lors de cette réunion, il a été demandé aux animateurs (J D Ciot et S Joissains) que le public (et donc les CIQ) puissent disposer après la concertation et avant la future enquête publique du zonage détaillé et du règlement .Il a été répondu par l'affirmative que ces documents de travail seraient mis à disposition dès que le conseil métropolitain aura adopté le projet de PLUI soit au courant du premier trimestre 2023.

Michel Braunstein a ensuite précisé qu'il avait découvert tout à fait par hasard et à sa grande surprise le 4 décembre que la concertation venait d'être prolongée jusqu'au 31 mars alors que cette éventualité n'avait été aucunement évoquée lors de la réunion du 25 novembre. Contacté le 5 décembre, le directeur de l'urbanisme de la ville a indiqué que le conseil de la métropole n'arrêtant le projet de PLUI qu'en mars la concertation avait été prolongée d'autant.

Nonobstant cette remarque, la fédération interviendra auprès de la métropole et de la mairie pour demander que l'ensemble du projet de PLUI soit mis à disposition du public (et donc des CIQ) dans les meilleurs délais.

Suite à l'intervention de François d'Hauthuille (CIQ de Venelles) qui évoque la possibilité de consulter un avocat spécialisé en urbanisme pour connaître l'état du droit en la matière la fédération va réfléchir à cette demande. Le point relatif à l'opposabilité des OAP est aussi évoqué et pourrait faire partie de cette demande.

Pour conclure sur ce point, Michel Braunstein rappelle qu'il a diffusé le projet de contribution établi par la fédération et demande aux CIQ de faire remonter toute remarque à ce sujet, l'objectif étant de déposer cette contribution sur le registre numérique amp fin décembre ou début janvier en la complétant sur certains points et après avis du CA. Michèle Barral relève que l'on peut s'interroger sur la pertinence des nombreuses nouvelles définitions des zones constructibles au regard du faible nombre des zones agricoles. Elle évoque aussi les zones d'activité qu'il sera nécessaire de suivre de près et pour lesquelles il conviendra d'évoquer la possibilité d'inclure dans certains secteurs des programmes de logement à l'instar des expérimentations en cours notamment à Sophia Antipolis.

Au-delà de la contribution de la fédération, il est demandé à ce que le plus grand nombre de CIQ dépose sur le registre numérique une contribution pour faire toute observation propre à leur quartier.

3. Desserte du PAAP

Le désenclavement de la zone d'activités des Milles, congestionnée quotidiennement, est absolument nécessaire. A ce sujet, la fédération a diffusé aux CIQ des documents récents présentant les projets envisagés à savoir un BHNS qui serait installé sur l'emprise foncière disponible à côté de la voie ferrée unique Aix –Rognac défendue par le maire et le milieu économique aixois ou la réouverture de la voie ferrée Aix -Rognac (avec des trains ou des tram-train) défendue notamment par les députés Petel et Zulesi et par le conseil consultatif de la société civile du Pays d'Aix.

Lors du conseil d'administration de la fédération du 23 novembre, il a été décidé d'alerter les responsables sur la nécessité de disposer d'une étude comparative objective de ces deux solutions, étude qui n'aurait pas encore été faite puisque seule une étude de faisabilité de la solution du BHNS est en cours.

Michel Warrot demande qu'une étude soit faite par un organisme indépendant (style CEREMA) et qu'elle inclut, au-delà des coûts d'investissement (qui préoccupe surtout les responsables politiques) les coûts d'exploitation de chaque solution, qui sont rarement inclus dans les avant-projets.

Les échanges nombreux qui ont eu lieu sur cette question sensible conduisent :

- à évoquer les besoins du nord du pays d'Aix qui ne sont aucunement pris en compte dans les projets envisagés(territoires qu'il faut remailler avec des gares intermédiaires) et à reparler d'une déviation dans la vallée de la Durance pour éviter l'agglomération aixoise (Renaud Vatinet CIQ Couteron),
- à souhaiter que la desserte de Luynes (grâce au tram -train) ne soit pas oubliée (Henri Delhomme CIQ Luynois).

Pour sa part, Jacques Budin (CIQ Cézanne Torse), ancien ingénieur ferroviaire, a insisté sur le fait que l'installation d'un BHNS sur l'emprise foncière de la voie Aix -Rognac, obérerait définitivement la réouverture de cette voie à la circulation ferroviaire.

Il est enfin rappelé l'intérêt de l'étude de l'AUPA relative à l'enquête ménages de 2019 qui rend compte de la totalité des déplacements effectués sur la ville d'Aix, tous modes confondus. Cette étude qui a été diffusée aux CIQ montre des évolutions intéressantes entre 2009 et 2019. Au-delà de la diminution du nombre total de déplacements (de 750 000 déplacements par jour à 680 000) ce qui est assez contre-intuitif, les parts modales ont connu des modifications non négligeables : -4% pour les voitures, + 3% pour les piétons et +2% pour les transports en commun et ces tendances ont vocation à être amplifiées dans les années à venir.

Cette étude pouvant être déclinée par quartiers, Michel Braunstein a demandé à Eric Chevalier que ces extractions soient faites en commençant par les quartiers est pour compléter l'étude de comptage par origines -destinations qui a par ailleurs été faite en novembre.

4. Commission mobilités.

Daniel Mennier a rappelé qu'un questionnaire a été envoyé en novembre à tous les CIQ pour qu'ils fassent le point sur leurs besoins et les problèmes de mobilités qui se posent dans leur quartier. Le retour est souhaité pour la fin décembre.

La commission donnera aussi un avis sur les importants projets inscrits dans le plan de déplacement métropolitain 2020-2030 voté en décembre 2021 (contournement de Célony, contournement des Milles, contournement de Saint Pons, aménagement de la RN 296...)

5. Pollutions : suivi via ATMOSUD et DIAMS

Diverses informations (cf. étude générale de circulation, relevés récents effectués près de la route de Galice à l'occasion d'un important projet immobilier du Crédit Agricole) semblent montrer que la pollution serait stabilisée voire en diminution sur Aix. La fédération va contacter ATMO Sud pour mieux documenter ce point.

L'utilisation des capteurs DIAMS qui permet à chaque utilisateur d'estimer la pollution au cours de ses déplacements a fait l'objet d'avis mitigés notamment parce qu'il n'y a pas d'accès à l'historique des mesures. Ce dispositif apparaît donc peu motivant pour les participants.

6. Projet Hypernova projeté à Gardanne et à Meyreuil.

Il s'agit d'un projet important de reconversion de la centrale thermique de Provence pour laquelle une concertation vient d'avoir lieu placée sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP) qui rendra son avis courant décembre.

Le projet d'HYNOVERA est de produire des carburants renouvelables (kérosène, diesel et méthanol) à partir d'hydrogène et de biomasse forestière ce qui induirait notamment un trafic de poids lourds important supplémentaire.

Le maire de Gardanne devrait donner un avis négatif sur ce projet et celui de Meyreuil demander, en s'appuyant sur une disposition du code de l'environnement, un référendum local sur cette question sensible.

Anna Ruiz (CIQ Palais Prêcheurs), concernée par le projet du fait d'une présence familiale à Gardanne, expose les nombreuses raisons qui expliquent la forte mobilisation qui a lieu à Gardanne et à Meyreuil durant la concertation pour s'opposer à ce projet.

7. Points divers

- Liaison A8/A51 vers Gap

Lors de la réunion du 8 juillet à la sous-préfecture d'Aix organisée à ce sujet, la fédération a demandé à disposer d'une enquête origine-destination complète de tous les mouvements constatés sur ces voiries car les estimations de trafic faites par VINCI ne portaient que sur 2000 mouvements sur les 20 000 constatés tous les jours. Le sous-préfet a demandé que cette étude soit produite par VINCI et

qu'une nouvelle réunion soit organisée. Postérieurement à cette réunion, le maire d'Aix a soutenu cette démarche. La fédération est en attente de cette étude et va relancer le sous-préfet à ce sujet.

-Plan général des CIQ

JY Gelin (CIQ Pasteur Tamaris) avait demandé lors de l'assemblée générale de juin dernier que chaque CIQ lui fournisse une carte relative au périmètre de chaque CIQ. Il a reçu 18 contributions. Il est demandé aux CIQ n'ayant pas encore remis leur contribution de le faire dans les meilleurs délais.

Michel Braunstein

Michel Warrot